



ASSEMBLEE GENERALE mardi 18 juin 2013 – salle d'armes du CSGR

Ordre du jour :

- 1/ Mot du Président
- 2/ Bilan de la saison 2012-2013
- 3/ Préparation de la saison 2013-2014
- 4/ Fin de la saison

C'est devant une vingtaine de personnes que l'Assemblée générale de la section escrime est ouverte à 20h45.

1/ Mot du président

Marc Guillemain, responsable de la section Escrime, remercie les adhérents présents et rappelle la nouvelle configuration des sections sportives, dotées depuis juin 2012 d'une équipe « rapprochée », au plus près des athlètes. Cette nouvelle organisation a été initiée par le bureau multisport CSGR qui gère toutes les sections sportives. Cette autonomie souhaitée par le niveau central a donc impliqué l'an dernier l'élection d'un bureau, qui s'est mis au travail aussitôt avec :

- la gestion des **inscriptions** pour la saison 2012-2013,
- la création du nouveau **site internet** (<http://csgrescrime.canalblog.com/>),
- la réorganisation de **l'atelier** avec :
 - la création d'un atelier au niveau de la salle d'armes à disposition des tireurs (point remarquable : tous les outils sont peints en rose pour éviter les pertes) et
 - le réaménagement de la partie haute, « caverne » de l'armurier,
- l'arrivée d'une représentante de **l'escrime ancienne au sein du bureau** de la section. Il s'agit de Zoe Cuvier. Ainsi, le bureau sera composé de 6 personnes pour 2013-2014 : Marc Guillemain, Claire Pellan (trésorière), Olivier L'haridon (trésorier adjoint), Martine Tassel-Leprovost (secrétaire), Zoé Cuvier et Sylvain Guyomard.
- la **préparation de la saison 2013-2014** :

>>>> La mise en place de la nouvelle équipe et l'impossibilité de récupérer les données antérieures « adhérents » centralisées au secrétariat central, ont fait vivre quelques heures difficiles aux membres du jeune bureau au moment des inscriptions, grand moment qui s'est un peu éternisé.

Expérience, rigueur et méthode ont permis à tous de sortir de cette première année armés pour l'avenir :

> aujourd'hui, les **modalités d'inscription 2013-2014 sont disponibles** en cette fin de saison (sur le site et à la salle d'armes), une liste et/ou **fiche détaillée** téléchargeable permet de faire le point sur toutes les pièces nécessaires à l'inscription (aspects sportif et accessibilité au quartier militaire) afin de fournir un dossier « complet » du premier coup (rêve de la secrétaire).

> notre Président a conçu un **programme informatique** qui récupère toutes les données 2012-2013 saisies par le secrétariat : ainsi il suffira de relire, compléter, imprimer et signer sa fiche d'inscription. A ce jour, l'impossibilité de connexion internet dans l'enceinte militaire, exclut la récupération des données sur site. L'actualisation des données est essentielle pendant les heures de travail et permanences du secrétariat. Aussi, la saisie sur base locale (ordi) est-elle à ce jour la seule option retenue même si la volonté de tous est de mettre à disposition ce programme en téléchargement depuis le site internet (<http://csgrescrime.canalblog.com/>).

D'ici septembre, la solution aura peut-être évolué... Toutes les infos sur le site...

> pour « assurer » cette année et tester ce nouveau dispositif d'inscription, toutes les fiches pré-remplies seront imprimées et disponibles au bureau de la section. Il restera à les relire, les compléter, les signer et compléter avec toutes les pièces...

>>> le projet d'**organisation d'un challenge**

>>> la relance de l'**handisport**

>>> la formation en interne d'**arbitres**

>>> la mise en place d'un cours pour « **adultes confirmés et compétiteurs** »

>>> l'ouverture d'une **page Facebook**.

Le Président tient à **remercier tout particulièrement** :

- Martine Tassel-Leprovost, la secrétaire et Claire Pellan, la trésorière
- Loïc Pellan, l'armurier et intervenant auprès des jeunes du mercredi
- Sébastien, moniteur bénévole, qui devrait pouvoir obtenir un service civique rémunéré
- Kévin et David, reçus moniteurs et qui continuent pour devenir éducateurs
- Sylvain Guyomard, LE Maître d'armes.

Le Président tient à préciser que le bureau est dans **l'impossibilité de présenter la situation financière de la section**, ce qu'il déplore. Il précise que l'Assemblée Générale de la section se tient avant la clôture des comptes du bureau central du CSGR, fin août.

La situation sera rendue publique dès que possible.

2/ Bilan de la saison 2012-2013

La mise en place du bureau de la section a permis au Maître d'armes de dégager beaucoup de temps pour se consacrer aux tireurs et à la formation des cadres.

C'est une magnifique saison qui se termine.

Formés cette année :

- 7 arbitres niveaux départemental/regional (3 vont continuer leur formation pour obtenir l'échelon national),
- reçus pour les diplômes d'animateur de 1^{er} degré : Kevin Barbotin et David Hery
- 2 tireurs se préparent pour le diplôme d'éducateur 2^{ème} degré
- 3 tireurs se préparent pour le diplôme d'animateur

Aides internes :

- minimes et cadettes ont apporté leur aide pour les cours des pupilles.

Trio d'excellence : Anastasia Kalonjie, Léonie Le Bastard et Kévin Barbotin.

Compte tenu de leurs excellents résultats et prestations :

- ils sont **inscrits sur la liste ministérielle** (donne d'office 18/20 en sport au baccalauréat, une subvention de 800€ et la possibilité d'intégrer des établissements universitaires en tant que sportif de haut niveau > aménagement d'horaires et prolongement du cursus choisi d'un an).
Compétitions nationales, internationales et en surclassement.
Pour mémoire, une saison peut coûter entre 5 à 6000€.

SPONSORS BIENVENUS, MERCI !

- ils font **partie du Team Bretagne**, composé de 10 athlètes parmi les 3000, toutes armes confondues, dont 2 handisports (donne la possibilité de cours en plus [450€], de prise en charge de frais déplacements [500€] et une dotation en matériel [souvent, une lame Marajin]).

BRAVO !

Perspectives pour 2013-2014 :

>>> suivi de la formation des arbitres : après l'obtention de l'examen théorique, relancer ces futurs arbitres afin qu'ils soient évalués en arbitrage lors de deux compétitions (proposées sur une liste précise) et qu'ils obtiennent leur examen. Beaucoup oublient.

>>> stage les 8, 9, 10 juillet de 10h à 17h, 20€/j. Apporter son repas.

>>> pas de stage début août

>>> stage de Ligue dernière semaine d'août

Excellente saison, palmarès remarquable

Trois tireurs cadets se distinguent :

- Anastasia : n°1 française /260
- Léonie : n°7 /231
- Kévin : n°11 /456

Bonne surprise : bronze pour les cadettes en 1ère division

MONDIAL

- 6 Sélections en coupe du monde (sélections FFE, Slovaquie, Göteborg ...)
- 3 tireurs : Kevin Barbotin, Le Bastard Léonie, Kalonji Anastasia

NATIONAL

- 8 médailles (championnats de France)
- 1 titre de championne de France scolaire (UGSEL : Kalonji Anastasia)
- 21 sélections aux championnats de France (Macon, Hénin-Beaumont, Grenoble).

REGIONAL

- 11 médailles d'or (championnats régionaux)
 - * titres par équipes (médailles d'or)
 - * 6 titres en individuel (médaille d'or de benjamin à sénior)

LISTES MINISTERIELLES

- 3 escrimeurs sur liste espoir DRDJSCS
 - * Anastasia Kalonji en épée dame cadette
 - * Léonie Le Bastard en épée dame cadette
 - * Kévin Barbotin en épée homme cadet

TEAM BRETAGNE 2013-2014 (les 8 meilleurs athlètes de Bretagne sur 3000)

- 3 escrimeurs dans le Team Bretagne
 - * Anastasia Kalonji en épée dame cadette
 - * Léonie Le Bastard en épée dame cadette
 - * Kévin Barbotin en épée homme cadet

3/ Préparation de la saison 2013-2014

- **Leçons** individuelles : les leçons sont maintenues le jeudi et de temps en temps le mardi. Pour les leçons individuelles en dehors des créneaux escrime (voir avec le maître Guyomard).

- **Formation** tireurs adultes au diagnostic en début de saison.

- **Rythmes scolaires / impact sur les horaires** : l'enquête menée auprès des parents (sur Doodle) n'a pas permis de faire ressortir une priorité (50/50). Nous avons dû nous appuyer sur un autre critère : les types d'établissements.

Il ressort que 90% des enfants sont dans des établissements privés. Du fait de la décision des établissements rennais de ne pas appliquer cette année les nouveaux rythmes scolaires, aucune modification des horaires d'entraînements ne sera nécessaire. Si des enfants provenant d'autres établissements se trouvaient dans l'embarras, ils pourraient intégrer le cours le plus approprié. Chaque cas sera vu avec la famille.

- **Cotisations** : la Fédération n'a pas encore fait connaître le montant des cotisations. Peu de modification à prévoir.

- **Espace et bonnes pratiques** :

Merci de continuer à ranger et à préserver les locaux, le matériel et les vêtements. Loïc Pellan assurera 3 séances « d'entretien » pour apprendre à ne pas casser et à réparer.

Merci de prendre la ferme résolution de ranger les vestiaires (filles et garçons) avant d'aller tirer et avant de partir.

- **Saison 2013-2014 / organisation des déplacements** : Sylvain Guyomard assure l'organisation des déplacements sur lesquels il se rend avec les athlètes (voir liste ci-dessous).

Il est souhaité qu'un réseau de parents/bénévoles se charge officiellement de l'organisation matérielle (réservation hôtelière, transports,...) d'un, voire plusieurs déplacements.

Un planning sera mis en place dès la rentrée de septembre afin d'assurer l'information permanente de qui/fait/quoi et le contact avec les athlètes.

Sur la base des déplacements de cette année, voici le planning provisoire des déplacements de Sylvain Guyomard, maître d'armes (l'ensemble sera confirmé à la rentrée) :

- Benjamins > toute la filière régionale (individuelle et par équipes)

- Minimes > toutes compétitions (3 compétitions et 1 circuit national)

La notion d'interzone n'existe plus et une nouvelle délimitation de la Zone entre en vigueur à la rentrée : Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charente (au lieu de Bretagne, Basse et Haute Normandie, Pays de Loire). Ces modifications impactent fortement sur les déplacements et les frais d'arbitrage obligatoire qui ne bénéficie pas de subventions.

- Cadets open > Hénin-Beaumont (27/10), Rodez (19/1), Aix-en-Provence (16/3), France / Poitiers *

- Juniors > Paris, Toulouse, Colmar, Championnat de France/Arras

* *Cadets* : les parents devront prendre en charge les déplacements AIX et RODEZ

- **Règlement intérieur** : une actualisation simple du règlement a été réalisée. Elle sera disponible sur le site internet (<http://csgrescrime.canalblog.com/>).

Le Président propose au vote trois articles supplémentaires pour pallier les dysfonctionnements et manquements repérés cette année encore :

> Article 1 (article 33 dans le règlement intérieur) :

Tout emprunt de matériel au club pour participer à une compétition par des tireurs de catégorie minime ou supérieure sera sujet à une caution de 5€ par article. Si l'article est restitué au club avant le mardi suivant 19h (hors vacances scolaires) la caution sera rendue. Dans le cas contraire, elle sera encaissée par le club. La caution pourra être versée en espèces ou en chèque à l'ordre du CSGR. Les personnes habilitées à recevoir et à restituer les cautions sont :

- le maître d'armes
- les membres du bureau
- l'armurier
- les cadres (moniteurs, animateurs et éducateurs)

> Article 2 (article 34 dans le règlement intérieur) :

Lors de la casse de matériel du club par un adhérent (en compétition ou à l'entraînement), celui-ci pourra déposer une compensation dans une cagnotte prévue à cet effet s'il le désire. Cet argent sera réinvesti pour acheter du matériel pour le club.

> Article 3 (article 35 dans le règlement intérieur) :

Les tireurs participant aux compétitions FFE de niveau minime et supérieur doivent être équipés avec le matériel personnel selon la règle suivante :

- Minime : 1 fil de corps
- Cadet 1 : 1 fil de corps et une épée
- Cadet 2 et supérieur : 2 fils de corps et 2 épées

VOTES : 17 votants

- article 1 : 17 oui

- article 2 : 17 oui

- article 3 : 16 oui, 1 contre

Les trois articles seront ajoutés aux articles existants dans le règlement intérieur.

6/ Fin de la saison

- **réintégration du matériel** : mercredi 26 juin-aux heures de cours

Les tenues doivent être rendues propres, lavées, dans un sac au nom de l'athlète. Le chèque de caution sera remis lors du constat de la restitution des tenues.

- **préinscription** : mercredi 26 juin de 10h00 à 19h00 (règlement de la cotisation 2013-2014)

- **inscription** : les 2, 3, 4, 5 puis 9, 10, 11, 12 septembre

et lors de la porte ouverte le 7 septembre 2013
Se munir des pièces demandées > voir sur le site internet <http://csgrescrime.canalblog.com/>
Tarifs : sur place et sur <http://csgrescrime.canalblog.com/>

- **reprise des cours** : 11 septembre 2013.
- **l'assemblée générale** du club s'est tenue mardi 18 juin 2013.
- **la fête du club et le repas** du club ce sont tenus mercredi 19 juin 2013.

*Photos disponibles sur le site et/ou sur simple demande
auprès de Martine Tassel-Leprovost (martine.tassel@wanadoo.fr).*

- **Assemblée Générale du bureau central Garnison** : non connue à ce jour.
-